

Attestation judiciaire *(article 202 du NCPC)

Je soussigné(e), M.....

Né(e) à le.....

Demeurant à

Profession

Lien de parenté ou de subordination avec

- Aucun
- Parenté
- Subordination :

Sachant que la présente attestation doit être produite en justice, et après avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-7 du Code pénal ci-après rappelé : « Sera puni d'un an d'emprisonnement et de 15'000.- euros d'amende, le fait : d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

Certifie l'exactitude des faits ci-après : **

Fait à le

Signature :

* Joindre impérativement photocopie de la carte d'identité, ou passeport ou permis de conduire, etc.

** Continuer sur une autre page, à signer également, si la présente page se révèle insuffisante.